

Fondation Mécénat Musica

culture à perpétuité

Montréal, février 2024

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Monsieur Matthieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Ministre de la Culture et des Communications : Programme Mécénat Placements Culture

- Augmenter le budget annuel pour les appariements pour fonds de dotation de 5 M\$ à 25 M\$

Il existe un déséquilibre important entre les principaux organismes de bienfaisance artistiques qui reçoivent du financement de donateurs en Ontario 69 % et au Québec 3 %¹. De plus, les citoyens québécois donnent moins de moitié (41 %) de la moyenne nationale à des organismes de bienfaisance (même avec le crédit d'impôt culturel québécois depuis 2013).

Afin d'améliorer ce déséquilibre, le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Depuis 2015, il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, unique au monde. Les résultats au 31 décembre 2023 sont 102 M\$ en fonds de dotation à perpétuité, créés par 51 M\$ de 600 individus et familles pour 50 organismes culturels, employant 5 000 artistes, avec 28 M\$ de la Ministre de la Culture et des Communications MCC. 40 de 50 organismes n'avaient aucun fonds de dotation avant Mécénat Musica.

Tel que sollicité dans les lettres de 2022, 2021, 2020 et 2018 ci-joint, il est important que le budget annuel du Fonds Avenir Mécénat Culture pour Mécénat Placements Culture (MPC), pour les appariements de dons privés en fonds de dotation, augmente de 5 M\$ à 25 M\$ par année. Et ce, de sorte que l'appariement actuel d'une moyenne de 29 % de la subvention maximale soit assuré à ~100 % (en 2019 il était à environ 97 %), et d'ajouter plus d'espace budgétaire afin de retenir et encourager les mécènes privés.

- L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

Les mécènes sont difficiles de trouver dans le secteur culturel, en particulier au Québec. Ces bonifications aideraient en encourageant les donateurs de rester dans le secteur culturel et à voir à long terme, afin que les organismes artistiques de toutes les tailles puissent créer et renforcer davantage leurs fonds de dotation.

Nous joignons à cette requête les lettres du 9 février 2022 dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal – la plus grande fondation communautaire au Canada), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes et 81 membres du conseil d'administration.

Si l'on prend le programme Mécénat Musica depuis 2015 comme étude de cas, le coût de 28 M\$ pour Finance via MPC, à causer les mécènes d'investit 51 M\$, et le gouvernement fédéral d'investir 22 M\$, pour un total de 102 M\$. Le 102 M\$ généreront annuellement dans des fondations communautaires, un minimum de 5% par année, soit 5 M\$ x 40 ans = 200M\$ en distribution envers pour les organismes culturels québécois.

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Nous espérons que vous serez sensibles à notre requête afin d'encourager le nouveau « leadership » au Québec, généré par ces individus et des familles, pour le développement philanthropique du secteur des arts et de la culture et sa pérennité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération,
Le président du conseil d'administration,

Richard Prytula



¹ Charity Intelligence Report 2021 ci-jointe.

Top 15 arts charities receiving funding from tax-receipted revenue

Ontario received \$42.7 million (69%). Quebec received \$2.4 million (3%).

Organization	Province	\$/Millions
Canadian Opera Company	ON	\$7.9
The National Ballet Of Canada Le Ballet National Du Canada	ON	\$7.7
The Toronto Symphony	ON	\$6.7
Toronto International Film Festival Inc	ON	\$6.1
The Ontario Educational Communications Authority	ON	\$5.3
The Stratford Shakespearean Festival Of Canada	ON	\$3.7
National Music Centre	AB	\$3.6
Shaw Festival Theatre, Canada	AB	\$3.4
The Royal Conservatory Of Music	ON	\$3.3
The Calgary Grand Theatre Society	AB	\$3.1
Orchestre Symphonique De Montreal/Montreal Symphony Orchestra	QC	\$2.4
Soulpepper Theatre Company	ON	\$2.2
Beaverbrook Art Gallery	NB	\$2.2
Calgary Opera Association	AB	\$2.2
The Arts Club Of Vancouver Theatre Society	BC	1.8

Mécénat Musica Organismes / Organizations

À perpétuité / In perpetuity

Accédez à ce programme par le QR Code ici :

Puis cliquez sur les mots en bleu ci-dessous

Access this program by the QR Code here:

Then click on blue below.



Organisme / Organization (50+)		Ans/Years	Page
Domaine Forget	Charlevoix	46	24
École de Musique Denys-Arcand	Capitale-Nationale	30	24
Grantham pour l'art et l'environnement	Centre-du-Québec	6	24
Orchestre Métropolitain	Montréal	44	25
Les Idées heureuses	Montréal	33	25
<hr/>			
Arion Orchestre Baroque	Montréal	43	26
Clavecin en concert	Montréal	31	26
Orchestre Symphonique de Québec	Capitale-Nationale	122 (1902)	27
Les Violons du Roy	Capitale-Nationale	40	27
Opéra de Québec	Capitale-Nationale	42	27
<hr/>			
Aramusique	Lanaudière	41	28
Orchestre Symphonique de Laval	Laval	50	28
Orchestre Philharmonique du Québec	Montréal	37	28
Autour de la flûte	Notre-Dame-de-Grâce	20	29
Ensemble Masques	Notre-Dame-de-Grâce	26	29
<hr/>			
Orchestre de l'Agora	Montréal	11	30
Concerto Noncerto, HausMusique, ClassicalValley	Notre-Dame-de-Grâce	3	30
Musique 3 Femmes	Montréal	7	31
Ensembl'arts ArtCrush	Montréal	11	31
Orchestre Philharm. et Choeur des Mélomanes	Montréal	8	31
<hr/>			
Festival Classica	Montréal	14	32
Mini-Concerts Santé	Notre-Dame-de-Grâce	5	32
Ensemble Caprice	Notre-Dame-de-Grâce	35	33
<hr/>			
Ensemble ArtChoral	Notre-Dame-de-Grâce	45	34
Mini-Opéras Santé	Notre-Dame-de-Grâce	5	34
Ensemble OpéraBaroque	Notre-Dame-de-Grâce	4	35
Vox Aeterna Festival de la Voix	Ouest-de-l'Île	11	35



Mécénat Musica Organismes / Organizations

À perpétuité / In perpetuity

Accédez à ce programme par le QR Code ici :

Puis cliquez sur les mots en bleu ci-dessous

Access this program by the QR Code here:

Then click on blue below.



Suite / Continued:

Organisme / Organization (50+)		Ans/Years	Page
Musée Holocauste Montréal	Plateau-Mont-Royal	45	36
Musée du Montréal juif	Plateau-Mont-Royal	15	36
Segal Centre for Performing Arts	Snowdon	57	37
Orchestre Classique de Montréal	Notre-Dame-de-Grâce	85	37
Jeunesses Musicales Canada	Québec et l'Est du Canada	75	38
Théâtre du Rideau Vert	Plateau-Mont-Royal	76	38
Centre du Théâtre d'Aujourd'hui	Plateau-Mont-Royal	57	38
Grands Ballets Canadiens	Montréal	67	39
Corpuscule Danse	Montréal	24	39
Festival International / Jardins de Métis	Gaspésie	29	39
La SAMS - Société pour les arts en milieu de santé	Québec (17 régions)	15	39
Chœur St-Laurent	Montréal	53	40
Concerts Lachine	Lachine	47	40
Festival Montréal Baroque	Montréal	22	40
Orchestre de chambre I Musici de Montréal	Montréal	40	40
Les Petits Violons	Montréal	58	41
Société de musique contemporaine du Québec	Montréal	59	41
Studio de musique ancienne de Montréal	Montréal	51	41
Theatre of Early Music	Montréal & Toronto	23	41
Académie de musique du Québec	Montréal	154 (1870)	42
Les Boréades de Montréal	Montréal	28	42
Festival de Musique de Chambre de Montréal	Notre-Dame-de-Grâce	34	42
Concours musical international de Montréal	Montréal	22	42
Festival international de Lanaudière	Lanaudière	47	43
Ladies' Morning Musical Club	Montréal	132 (1892)	43
Musée McCord	Montréal	103 (1921)	43
Société Pro Musica	Montréal	76	43

Plus de 2 200 anniversaires !



Mécénat Musica Résultats

31 mars 2024

Mécénat Musica est un programme culturel conçu par des mécènes et pour des mécènes en 2013. Mécénat Musica encourage des individus à faire un don à perpétuité de 25 000 \$ à un organisme culturel qui leur tient à cœur et encourage des familles mécènes à faire un don de 250 000 \$ ou 2 500 000 \$ en appariant ces dons individuels. C'est un changement majeur en philanthropie culturelle.

UNIQUE AU MONDE

600 dons importants d'individus et familles

- 657 dons d'individus de 255 000 \$ chacun, et
58 dons d'appariement par des familles et varia de 250 000 \$ chacun, et
8 dons d'appariement par des familles de 2 500 000 \$, pour un total de



51 000 000 \$ en dons d'individus et de familles, pour générer un total de

102 000 000 \$ en incluant les appariements gouvernementaux

- 5 000 000 \$ en revenus annuels (5,0 %^A) ... à perpétuité

√ Objectif : 100 millions \$ pour la culture... à perpétuité √



51 organismes culturels incluant

- 5 000 artistes annuellement (via les 51 orgs)
- Musique, festivals, théâtre, musées, arts visuels, danse...
- Montréal, Capitale-Nationale, Montérégie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laval, Centre-du-Québec, Gaspésie ...

Profil des mécènes de Mécénat Musica de 25 000 \$ chacun

- 122 administrateurs d'organismes culturels, 38 directeurs artistiques
- 37 membres de l'Ordre du Canada, 26 membres de l'Ordre national du Québec
- 74 familles où 2 à 6 membres ont chacun donné 25 000 \$
- 117 entrepreneur(e)s/affaires, 106 retraité(e)s, 76 musicien(ne)s & artistes, 50 gestionnaires de portefeuille, 48 en santé, 42 comptables, 37 avocats, 32 ingénieur(e)s, 30 professeur(e)s/enseignant(e)s, etc.
- 63 x 25 000 \$ par des individus à l'extérieur du Québec (5 provinces + É.-U.) = 1 600 000 \$
- Groupes d'âge : 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ans
- Plusieurs ont fait un don de 25 000 \$ pour de 5 à 11 organismes - un par année
- Donateurs ayant des revenus nets aussi bas que 50 000 \$

COMMENT PARTICIPER : Vous pouvez envoyer dès maintenant un chèque de 25 000 \$ libellé à l'ordre de l'organisme culturel Mécénat Musica de votre choix. Merci !

^A En plus d'autres hypothèses, supposant que les fondations communautaires FGM, FQP et FCJ, détenant les fonds de perpétuité des organismes culturels (voir page 30), maintiennent un rendement net de 5 % par année après les frais d'administration et de gestion de placements : par exemple, pour la FGM, le rendement brut annualisé sur 20 ans est de 6,1 % en date du 31 décembre 2022). Les résultats passés ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats futurs.



LA FONDATION
COMMUNAUTAIRE
JUIVE DE MONTRÉAL

Montréal, le 9 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La Fondation communautaire juive de Montréal en 2021 a célébré 50 ans de philanthropie avec 1,7 milliard de dollars d'actifs et 133 millions de dollars en subventions à 1 000 bénéficiaires provenant de 2 286 fonds de donateurs.

La Fondation communautaire juive de Montréal travaille en partenariat avec Mécénat Musica, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels. Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,

Directrice générale,
Kathy R. Assayag

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Fondation Mécénat Musica

culture à perpétuité

Montréal, le 8 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec Mécénat Musica, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,

Le président du conseil d'administration,

Richard Prytula

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

4028 ave Marlowe, Montréal, Québec H4A 3M2

Fondation Mécénat Musica

culture à perpétuité

2 mars 2022

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800

Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture (MPC)

Madame la Ministre,

On vous remercie pour vos lettres du 24 février 2022 avec les subvention de contrepartie accordée aux organismes culturels de Mécénat Musica (moyen de **29%** de la subvention maximale).

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec Mécénat Musica, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Nous sommes très déçus des montants de subventions accordée par le programme MPC. Pourquoi?

- En 2021 vous avez accordé les subventions de contrepartie d'une moyenne de 47% de la subvention maximale.
- En 2020 vous avez accordé les subventions de contrepartie d'une moyenne de 87% de la subvention maximale.
- En 2019 vous avez accordé les subventions de contrepartie d'une moyenne de 97% de la subvention maximale.

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie **d'une moyenne de 97% à 29%**.

Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes **au niveau de 2019** et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire encore notre subvention de contrepartie à **29%**, et cette réduction dans le contexte où « *François Legault laisse entrevoir un budget généreux* » (La Presse 26 février 2022).

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes **au niveau de 2019** et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Président du conseil d'administration,

Richard Prytula

c. c. M. Eric Girard, ministre des finances

Mécénat Placements Culture

	Subvention maximale ¹	Subvention accordée	2022	Subvention maximale ¹	Subvention accordée	2021	Subvention maximale ¹	Subvention accordée	2020	Subvention maximale ¹	Subvention accordée	2019
1	350,000	92,762	27%	500,000	204,932	41%	500,000	378,630	76%	500,000	441,256	88%
2	500,000	139,419	28%	500,000	222,909	45%				500,000	453,291	91%
3	500,000	126,745	25%	500,000	201,337	40%	500,000	365,760	73%	500,000	417,188	83%
4	500,000	145,181	29%	500,000	231,897	46%	500,000	477,250	95%			
5	460,000	124,026	27%	500,000	219,313	44%	500,000	391,210	78%	240,008	215,686	90%
6	500,000	148,637	30%	500,000	255,266	51%						
7		####		200,000	108,578	54%						
8				500,000	258,861	52%						
9		####		150,000	71,187	47%				150,000	148,021	99%
10	500,000	152,094	30%	110,000	52,204	47%						
11	500,000	144,028	29%	0								
12	150,000		0%	150,000	72,805	49%	224,010	192,380	86%	164,010	151,632	92%
13	500,000	139,419	28%	500,000	215,718	43%	500,000	416,620	83%			
14	500,000	135,963	27%	150,016	63,104	42%	470,022	364,760	78%	500,000	449,279	90%
15				500,000	282,231	56%						
16							500,000	429,350	86%			
18	500,000	164,000	33%									
19												
20	150,000	53,924	36%									
21												
22	500,000	164,768	33%	200,000	104,000	52%						
23	500,000	168,225	34%									
24	260,000	81,485	31%	0	0	0%	150,000	131,680	88%	240,000	250,313	104%
25	150,000	55,998	37%									
26	20,000	7,144	36%									
27	500,000	144,028	29%	318,000	152,060	48%	99,000	85,650	87%			
28	500,000	144,028	29%	88,000	44,610	51%	57,712	50,665	88%			
29	500,000	145,181	29%	190,000	90,170	47%	156,858	133,710	85%			
30	500,000	144,028	29%	346,000	157,985	46%	191,400	160,720	84%			
	9,040,000	2,621,083	29%	6,402,016	3,009,167	47%	4,599,002	3,982,285	87%	3,044,018	2,957,492	97%

d'organisations sondagés

22

21

20

14

10

¹ Subvention maximale est 500 000 \$ ou 200% du montant déposé.

Montréal, le 11 mars 2022

par courriel

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
Ministère de la Culture et des Communications
Édifce Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, bloc A, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture (MPC)

Madame la Ministre,

Par la présente, nous vous remercions pour votre lettre du 24 février dernier concernant l'annonce de notre subvention de contrepartie de 139 419 \$ versée dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Cet appui inestimable est affecté au fonds de dotation à perpétuité de l'OM, qui assure l'essor de l'orchestre et de son chef de renommée internationale, Yannick Nézet-Séguin, pour les années à venir.

Le montant de 139 419 \$ représente **seulement 28% de la subvention maximale annuelle de 500 000 \$ que peut accorder ce programme**. Ainsi, puisque ce pourcentage n'a fait que diminuer au cours des dernières années, nous sommes fortement préoccupés par la capacité de ce programme d'assurer la pérennité de l'OM.

- En 2021 nous avons reçu une subvention de contrepartie de 222 909 \$ (45% de la subvention maximale).
- **En 2019 nous avons reçu une subvention de contrepartie de 453 291 \$ (91% de la subvention maximale).**

C'est pourquoi récemment, nous avons uni notre voix à celle de la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, de 43 organismes culturels, 48 mécènes québécois et 81 administrateurs d'organismes culturels pour vous exprimer l'urgence de la situation dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022. **Ensemble, nous avons sollicité la restauration du pourcentage moyen d'appariement de MPC au niveau de 2019, incluant l'augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture, pour faire passer l'appariement de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M\$ à 25 M\$ par an et attendons le dévoilement du prochain budget provincial.**

Puisqu'à l'origine le programme MPC se destinait à être un levier économique puissant pour la vitalité culturelle du Québec, nous souhaitons initier au cours prochains mois une nouvelle réflexion autour des retombées réelles de la philanthropie culturelle pour le Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture et de Communications, des gens d'affaires et des mécènes québécois. Votre équipe sera diligemment informée de nos démarches.

En vous remerciant pour votre considération, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le conseil d'administration de l'Orchestre Métropolitain,



Jean R. Dupré
Président-directeur général

c. c. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

Saint-Irénée, le 7 mars 2022

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Nous vous remercions de votre lettre du 24 février qui nous annonçait notre subvention de contrepartie de 92 762 \$ pour notre placement à perpétuité. Nous souhaitons toutefois porter à votre attention certains éléments qui nous préoccupent. En effet, ces dernières années, ce programme d'appariement a connu des diminutions importantes, celle de 2022 étant majeure (soit **19 % de la subvention maximale**) :

- En 2019, la subvention de contrepartie était de 441 256 \$ (soit **88 % de la subvention maximale**)
- En 2020, elle était de 378 630 \$ (soit **76 % de la subvention maximale**)
- En 2021, elle était de 204 932 \$ (soit **41 % de la subvention maximale**)

Pendant les deux ans de la pandémie, où la sollicitation était plus difficile, les donateurs se sont laissés convaincre grâce au programme d'appariement et à notre objectif de vouloir assurer la pérennité de notre organisation mais **le pourcentage d'appariement n'a jamais été aussi bas qu'en 2022.**

Préoccupés par les diminutions enregistrées ces dernières années et les impacts de la pandémie, des communications vous ont été transmises en octobre 2021 et en février 2022 vous priant de **restaurer le pourcentage d'appariement de MPC au niveau de 2019 afin de continuer d'encourager les mécènes à investir davantage dans le secteur culturel pour assurer la pérennité de nos organisations maintenant et pour les générations à venir.** Les signataires de ces lettres regroupaient la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Dans la situation actuelle, il devient difficile de planifier pour le futur les sommes sur lesquelles nous pourrions compter pour la pérennité de notre organisme. **Nous réitérons donc notre demande d'augmenter le FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année pour l'ensemble du milieu culturel.**

La culture est l'un des fondements du Québec, de son identité et de sa fierté. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.



Guy Chabot, FCPA, FCA
Président



Ginette Gauthier
Directrice générale

c. c. M. Eric Girard, ministre des Finances

Mécénat Marchand

Saint-Lambert, le 7 mars 2022

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury
Bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Objet : Subventions accordées par le programme MPC aux organismes culturels de Mécénat Musica

Madame la Ministre,

Le soussigné siège sur le conseil d'administration du Festival Classica et œuvre sur différents comités auprès de plusieurs organismes culturels en musique classique. De plus, ma conjointe Marie-Christine Tremblay et moi sommes les mécènes en résidence de Mécénat Musica.

À ce titre, nous incitons les donateurs à joindre ce programme, auquel nous avons-nous-mêmes contribué, afin d'encourager une vie culturelle fructueuse au sein de la communauté pour des générations à venir. Nos efforts ont suscité l'adhésion de plus de 100 mécènes, ce qui a permis d'accumuler 16 millions \$ de capital à perpétuité pour le bénéfice de 18 organismes culturels depuis 2019.

Nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour les subventions de contrepartie accordées aux organismes culturels de Mécénat Musica dans le cadre du Programme *Mécénat Placements Culture* (MPC) dont l'octroi a fait l'objet de correspondances de votre ministère le 24 février dernier. Cependant, nous devons vous faire part de notre déception en ce qui concerne le pourcentage d'attribution de l'aide financière qui représente une moyenne de seulement 29 % de la subvention maximale.

Plus largement, nous constatons une baisse marquée et constante des montants des subventions accordées par le programme MPC relevant de votre ministère aux organismes culturels de Mécénat Musica entre 2019 et 2022 :

- En 2019 : subventions de contrepartie d'une moyenne de 97 % de la subvention maximale
- En 2020 : subventions de contrepartie d'une moyenne de 87 % de la subvention maximale
- En 2021 : subventions de contrepartie d'une moyenne de 47 % de la subvention maximale
- En 2022 : subventions de contrepartie d'une moyenne de 29 % de la subvention maximale

Bref, sur une période de trois ans, dont deux en situation de pandémie, votre ministère a réduit les subventions de contrepartie d'une moyenne de 97 % à 29 %. Pourtant, une semaine avant cette récente correspondance de votre ministère, un communiqué diffusé le 17 février dernier et intitulé *Plan de relance économique du milieu culturel - Un investissement supplémentaire de près de 60 M\$ pour le milieu culturel!* vous citait notamment comme suit : « *Jamais un gouvernement n'a autant investi, écouté ni soutenu le milieu culturel!* ».

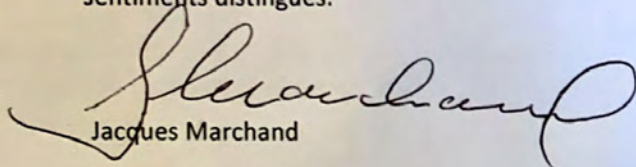
Notre déception est d'autant plus grande que nous vous avons déjà fait part à deux reprises, soit en octobre 2021 et le 8 février dernier, de l'importance de restaurer la moyenne de pourcentage d'appariement au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes à investir davantage dans le secteur culturel. Les signataires de ces lettres regroupaient la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire

juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Afin de restaurer la moyenne des pourcentages d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019, ce qui aura aussi comme double conséquence d'encourager plus avant les mécènes à investir dans le secteur culturel et ainsi en pérenniser l'impact économique et sociétal, il est proposé : l'augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE par l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M\$ à 25 M\$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité!

Vous remerciant de votre considération, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Jacques Marchand

c. c. Monsieur Éric Girard, ministre des Finances



Théâtre du Rideau Vert

Montréal, le 7 mars 2022

355, RUE
GILFORD

MONTRÉAL
QUÉBEC

H2T 1M6

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 2H7

OBJET : **Programme Mécénat Placements Culture**

Madame la Ministre,

Nous vous remercions pour la subvention de contrepartie accordée au Théâtre du Rideau Vert dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Néanmoins, permettez-nous de vous faire part de notre déception quant au montant consenti – 139 419 \$, soit 28 % de la subvention maximale. En 2021, la subvention de contrepartie était de 215 718 \$ (43 % de la subvention maximale); en 2020, nous avons reçu la somme de 416 620 \$ (83 % de la subvention maximale).

Au cours des deux dernières années, le montant octroyé a considérablement diminué, soit de 277 201 \$ en 2022 (416 620 \$ moins 139 419 \$) et de 200 902 \$ en 2021 (416 620 \$ moins 215 718 \$). Cela représente une réduction totale de 478 103 \$.

Nous vous avons écrit à cet égard en octobre 2021 ainsi que le 8 février dernier. Dans ces lettres, nous demandions de restaurer le pourcentage d'appariement moyen de Mécénat Placements Culture reçu par les organismes en 2020 et d'encourager les mécènes à investir davantage dans le secteur culturel, ceci dans le but d'assurer la pérennité de la culture, maintenant et pour les générations à venir. **Vous avez reçu des lettres similaires de plusieurs collègues, dont la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.**

Malheureusement, nonobstant nos demandes, la subvention de contrepartie a été réduite à 28 %, et cela, alors que « François Legault laisse entrevoir un budget généreux » (La Presse, 26 février 2022).

Pour rectifier la situation, nous proposons d'augmenter le Fonds Avenir Mécénat Culture afin de faire passer l'appariement annuel de Mécénat Placements Culture pour les dons à perpétuité de 5 M\$ à 25 M\$ par année, tel que demandé le 8 février 2022, le 8 octobre 2021, le 4 avril 2020 et le 9 février 2018.

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs transformeront le Québec en un chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre attention, et veuillez agréer nos meilleures salutations,

Céline Marcotte
Directrice générale

CC : M. Éric Girard, ministre des Finances



20 mars 2022

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800

Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

On vous remercie pour votre lettre du 24 février 2022 et la subvention de contrepartie accordée de 140 572 \$ (**28%** de la subvention maximale).

Nous et nos mécènes sommes très déçus du montant de subvention accordée. Pourquoi?

- En 2020 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 429 350 \$ (**86%** de la subvention maximale).

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie par 288 778 \$ en 2022 (429 350 \$ moins 140572 \$).

Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire notre subvention de contrepartie de **86% à 28%**, et cette réduction dans le contexte où « François Legault laisse entrevoir un budget généreux » (La Presse 26 février 2022).

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Boris Brott, O.C., O.Q., O.Ont. D.Mus., LL.D., F.R.S.A.

Directeur artistique, OCM

c. c. Mme Eric Girard, ministre des finances

ENSEMBLE CAPRICE 30 ans d'âge

2 mars 2022

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

On vous remercie pour votre lettre du 24 février 2022 et la subvention de contrepartie accordée de 124 026 \$ (27% de la subvention maximale).

Nous et nos mécènes sommes très déçus du montant de subvention accordée. Pourquoi?

- En 2021 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 219 313 \$ (44% de la subvention maximale).
- En 2020 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 391 210 \$ (78% de la subvention maximale).
- En 2019 (90%)

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie par 267 184 \$ en 2022 (391 210 \$ moins 124 026 \$) et 171 897 \$ en 2021 (391 210 \$ moins 219 313 \$) pour une réduction totale de 439 081 \$.

Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire encore notre subvention de contrepartie à 27%, et cette réduction dans le contexte où « François Legault laisse entrevoir un budget généreux » (La Presse 26 février 2022).

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Le président du conseil d'administration

Co-directeur artistique



Paolo Cattelan



Sophie Larivière

c. c. Mme Eric Girard, ministre des finances

Ensemble vocal Arts-Québec

PRIX OPUS Événement musical de l'année 2020

2 mars 2022

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800

Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

On vous remercie pour votre lettre du 24 février 2022 et la subvention de contrepartie accordée de 144 028 \$ (29% de la subvention maximale).

Nous et nos mécènes sommes très déçus du montant de subvention accordée. Pourquoi?

- En 2021 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 152 060 \$ (48% de la subvention maximale).
- En 2020 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 85 650 \$ (87% de la subvention maximale).

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie de 87% en 2020 à 29% en 2022.

Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire encore notre subvention de contrepartie à 29% et cette réduction dans le contexte où « François Legault laisse entrevoir un budget généreux » (La Presse 26 février 2022).

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,



Matthias Maute

Directeur Artistique

c. c. M Eric Girard, ministre des finances



2 mars 2022

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des
Communications 1435, rue de Bleury,
bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

On vous remercie pour votre lettre du 24 février 2022 et la subvention de contrepartie accordée de 145 181 \$ (29% de la subvention maximale).

Nous et nos mécènes sommes très déçus du montant de subvention accordée. Pourquoi?

- En 2021 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 90 170 \$ (47% de la subvention maximale).
- En 2020 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 133 710 \$ (85% de la subvention maximale).

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie de 85% en 2020 à 29% en 2022.

Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire encore notre subvention de contrepartie à 29%, et cette réduction dans le contexte où « François Legault laisse entrevoir un budget généreux » (La Presse 26 février 2022).

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Claudia Pedrosa
Secrétaire Corporative

c. c. Mme Eric Girard, ministre des finances

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des
Communications 1435, rue de Bleury,
bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Repentigny le 7 mars 2022

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

On vous remercie pour votre lettre du 24 février 2022 et la subvention de contrepartie accordée de 81 485 \$ (31% de la subvention maximale).

Nous et nos mécènes sommes très déçus du montant de subvention accordée. Pourquoi?

- En 2020 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 131 680 \$ (88% de la subvention maximale).
- En 2019 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 250 313 \$ (104% de la subvention maximale).

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie de 104% en 2020 à 31% en 2022.

Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire encore notre subvention de contrepartie à 31%, et cette réduction dans le contexte où « François Legault laisse entrevoir un budget généreux » (La Presse 26 février 2022).

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations.

La directrice général et artistique,



Gisèle Côté

c. c. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances



4028 Marlowe, Montreal, QC H4A 3M2

2 mars 2022

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des
Communications 1435, rue de Bleury,
bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

On vous remercie pour votre lettre du 24 février 2022 et la subvention de contrepartie accordée de 144 028 \$ (**29%** de la subvention maximale).

Nous et nos mécènes sommes très déçus du montant de subvention accordée. Pourquoi?

- En 2021 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 157 985 \$ (46% de la subvention maximale).
- En 2020 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 160 720 \$ (**84%** de la subvention maximale).

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie de 84% en 2020 à 29% en 2022.


Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes **au niveau de 2019** et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. **Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.**

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire encore notre subvention de contrepartie à **29%**, et cette réduction dans le contexte où « *François Legault laisse entrevoir un budget généreux* » (La Presse 26 février 2022).

Afin de **restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus** dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,


Claudia Pedrosa
Secrétaire Corporative

c. c. Mme Eric Girard, ministre des finances

Concerts noncerto

2 mars 2022

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des
Communications 1435, rue de Bleury,
bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

On vous remercie pour votre lettre du 24 février 2022 et la subvention de contrepartie accordée de 144 028 \$ (29% de la subvention maximale).

Nous et nos mécènes sommes très déçus du montant de subvention accordée. Pourquoi?

- En 2021 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 44 610 \$ (51% de la subvention maximale).
- En 2020 vous avez accordé une subvention de contrepartie de 50 665 \$ (88% de la subvention maximale).

Dans les deux ans de la pandémie, vous et votre gouvernement ont réduit la subvention de contrepartie de 88% en 2020 à 29% en 2022.

Nous vous avons écrit en octobre 2021 et le 8 février 2022 afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Votre réponse du 24 février 2022 était de réduire encore notre subvention de contrepartie à 29% et cette réduction dans le contexte où « François Legault laisse entrevoir un budget généreux » (La Presse 26 février 2022).

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes au niveau de 2019 et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose : Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 8 février 2022, 8 octobre 2021, 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,



Matthias Maute
Directeur artistique fondateur

c. c. M Eric Girard, ministre des finances

M. Éric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest – 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
– par courriel –

Le lundi 18 octobre 2021

Monsieur le ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui, d'abord, pour demander une bonification du budget du programme Mécénat Placements Culture (MPC), administré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et auquel participent chacune de nos fondations communautaires : la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Les Îles, la Fondation communautaire de l'Estrie, la Fondation communautaire du Saint-Maurice, la Fondation communautaire des Laurentides, Philanthropie Lanaudière, Philanthropie Abitibi-Témiscamingue, Philanthropie Outaouais et Québec Philanthrope.

À ce jour, ce programme qui permet l'appariement de dons privés en culture a permis à 560 organismes culturels de l'ensemble du Québec d'amasser des actifs d'une valeur totale de 196 362 698 \$. L'effet de levier de ce programme pour susciter des dons privés est indéniable.

Comme vous le savez sans doute, l'enveloppe budgétaire consacrée à MPC, soit environ 5 M\$ annuellement, est restée la même depuis sa création en 2006-2007.

Nous demandons également le retrait de la date d'expiration du crédit d'impôt pour don important en culture, dont l'échéance est prévue le 31 décembre 2022, ou alors (si c'est n'est possible), la prolongation du crédit d'impôt pour cinq années supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Mises ensemble, ces deux mesures renforceraient plus que toutes autres l'effet de levier qui permet aux organismes culturels de maximiser la collecte de fonds privés pour assurer leur fonctionnement et leur développement.

Pour rappel, le rapport Bourgie recommandait en 2013 une augmentation au budget consacré au programme. Nous considérons qu'en 2021-2022, alors que le milieu culturel québécois s'affaire à planifier la relance post-pandémique, une bonification faisant passer son budget de 5 M\$ à 25 M\$ est justifiée.

Le rapport d'évaluation publié par le MCC en 2018 est clair : MPC atteint les objectifs qui ont présidé à sa création, soit de soutenir la stabilité, la pérennité et la diversification des sources de financement des organismes culturels. Le programme fonctionne.

Malgré le gel budgétaire, le nombre d'organismes intéressés à y participer ne cesse en effet de croître. En conséquence, plusieurs organismes ne reçoivent pas un soutien proportionnel aux efforts qu'ils sont prêts à faire en termes de collecte de fonds privés.

MPC a aussi fait ses preuves depuis le début de la crise sanitaire. Au moment où les revenus habituels des organismes participants s'asséchaient en raison de la pandémie, les revenus issus de leurs fonds de dotation leur ont souvent permis de survivre. Notre objectif est d'offrir cette sécurité à davantage d'organismes et d'artistes.

Mécénat Placements Culture est un programme qui génère un impact profond relativement à son faible coût. Il accroît réellement les dons privés en culture, notamment auprès d'organismes en région et d'organismes de plus petite taille, pour qui le financement est toujours un enjeu. Nous sommes convaincus qu'un rattrapage modeste de son budget décuplerait cet impact.

Nous espérons avoir la chance de discuter plus en profondeur de nos demandes avec vos équipes. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou pour convenir d'une rencontre au moment le plus propice pour vous.

Veillez recevoir nos meilleures salutations,

Nous les signataires.

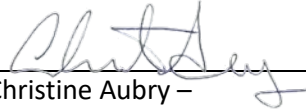
En copie conforme :

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications

Monsieur Carlos J. Leitão
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances publiques

Madame Christine Saint-Pierre
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

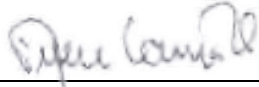
Signatures :



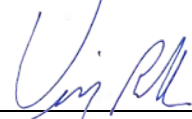
Christine Aubry –
Fondation communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean



André Marion
Fondation Laurentides



Pierre Lamothe
Fondation communautaire du Saint-Maurice



Véronique Bisailon
La Fondation communautaire de l'Estrie



Ronald Arsenault
Fondation communautaire Gaspésie- Les îles



Karel Mayrand
La Fondation du Grand Montréal



Tina Petawabano
Fondation communautaire Eenou-Eeyou



Karen Bouchard
Fondation Québec Philanthrope



Josée Girard
Fondation communautaire de Lanaudière



Manon Fortier
Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue



LA FONDATION
COMMUNAUTAIRE
JUIVE DE MONTRÉAL

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Directrice générale,

Kathy R. Assayag

Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances



LA FONDATION
COMMUNAUTAIRE
JUIVE DE MONTRÉAL

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Mécénat Musica représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants de 25 000 \$ pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement.

Le *crédit d'impôt additionnel de 25 % du Revenu Québec pour un premier don important en culture* a eu des retombées positives pour nos organismes. Plus de 400 donateurs y ont contribué 25 000 \$ depuis 2013.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose la mesure suivante:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture, OU (si impossible)
2. Extension du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture, pour un troisième période de cinq (5) années, jusqu'au 31 décembre 2027

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations, nous les signataires :

Directrice générale,

Kathy R. Assayag

Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Montréal, le 3 février 2022

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture (élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022)

2. Programme Mécénat Placements Culture (augmentation des sommes consacrées au Fonds Avenir Mécénat Culture)

Monsieur le Ministre,

Depuis 40 ans déjà, notre communauté, notre public, nos donateurs et nos partenaires, sont au cœur de notre mission. Dans le cadre de la réouverture des salles de spectacle, l'Orchestre Métropolitain (OM), comme bien d'autres organismes, réinvite les Québécoises et Québécois à retrouver la musique dans les salles et à participer ainsi à la relance du milieu culturel.

Mais au cours de la dernière année notre milieu a également bénéficié du soutien inestimable des citoyens qui l'ont soutenu par l'entremise de dons et de billets solidaires. En 2020, par exemple, 35% des dons à l'OM provenaient des billets solidaires. Puis, depuis le début la pandémie, l'OM a aussi bénéficié de l'aide de mécènes qui ont généreusement contribué à son « Fonds à perpétuité » à travers des dons de 25 000 \$ et plus, des mécènes et des fondations qui ont souhaité maximiser stratégiquement le potentiel de leur don en investissant dans la pérennité de l'OM.

Par la présente, nous joignons notre voix à celle de nos fidèles donateurs, de la Fondation du Grand Montréal, de la Fondation communautaire juive de Montréal, de la Fondation Québec Philanthrope et de l'organisation Mécénat Musica, qui regroupe 400 des plus importants mécènes québécois, pour solliciter une rencontre avec vous, Monsieur le Ministre, et demander :

- L'élimination de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture (Le temps presse, l'engagement des donateurs est en jeu!) ou du moins ;
- La prolongation du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture, pour une troisième période de cinq (5) années, jusqu'au 31 décembre 2027 ;
- L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture (de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année).

Les dons majeurs en culture et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Si les aides d'urgence en culture proposées par notre gouvernement, bienfaites et salutaires à bien des égards, ont permis en 2020-2021 à de nombreux organismes de se maintenir pendant la pandémie, il reste que **dans le contexte encore incertain de cette reprise, nos recommandations en faveur de la prolongation du crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture et de la bonification du Fonds Avenir Mécénat Culture sont particulièrement cruciales pour les organismes culturels québécois.**

Nous joignons également à cette lettre deux argumentaires à cet effet que nous avons soumis en octobre 2021 à votre attention et à celle de Madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à cette requête, nous nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Le président du conseil d'administration,



Erik J. Ryan

Le président-directeur général,



Jean R. Dupré

Les administrateurs du comité de relations gouvernementales,

Monsieur Abe Adham
Madame Manon Gauthier
Monsieur Paul Fortin
Monsieur Dominique Lebel

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
800 - 1435, rue de Bleury
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Le président du conseil d'administration,



Erik J. Ryan

Le président-directeur général,



Jean R. Dupré

c. c. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Mécénat Musica représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants de 25 000 \$ pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement.

Le *crédit d'impôt additionnel de 25 % du Revenu Québec pour un premier don important en culture* a eu des retombées positives pour nos organismes. Plus de 400 donateurs y ont contribué 25 000 \$ depuis 2013.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose la mesure suivante:

1. **Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture, OU (si c'est n'est possible)**
2. Extension du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture, pour un troisième période de cinq (5) années, jusqu'au 31 décembre 2027

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

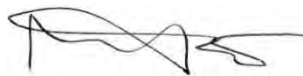
Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Le président du conseil d'administration,



Erik J. Ryan

Le président-directeur général,



Jean R. Dupré

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Fondation Mécénat Musica

culture à perpétuité

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Le président du conseil d'administration,

Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

Richard Prytula

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

Karel Mayrand
Président-directeur général
Fondation du Grand Montréal

Kathy Fazel
Présidente du conseil d'administration
Fondation du Grand Montréal

Francine Wiseman
Présidente du conseil d'administration
Fondation communautaire juif de Montréal

Kathy Assayag
Directrice générale
Fondation communautaire juif de Montréal

Monique Landry
Présidente du conseil d'administration
Fondation Québec Philantrope

Karen Bouchard
Directrice générale
Fondation Québec Philantrope

Richard Prytula
Président du conseil d'administration
Fondation Mécénat Musica

Jacques Marchand
Mécénat Marchand
Membre du conseil d'administration, Festival Classica

Sharon Azrieli
Présidente du conseil d'administration
Opera Cares Foundation, Sharon Azrieli Foundation for the Arts

Erik Ryan
Président du conseil d'administration
Orchestre Métropolitain

Jean R. Dupré
Président-directeur général
Orchestre Métropolitain

Guy Chabot
Président du conseil d'administration
Domaine Forget de Charlevoix

Ginette Gauthier
Directrice générale
Domaine Forget de Charlevoix

Sylvie Cordeau
Présidente du conseil d'administration
Théâtre du Rideau Vert

Céline Marcotte
Directrice générale
Théâtre du Rideau Vert

Florence Junca-Adenot
Présidente du conseil d'administration
Fondation Jeunesses Musicales Canada

Gabrielle Blackburn
Directrice générale
Fondation Jeunesses Musicales Canada

Richard Lupien
Président du conseil d'administration
ProMusica

Bitá Cattelan
Membre du conseil d'administration, Grands Ballets Canadiens,
Orchestre de l'Agora, Fondation Concours musical international de Montréal
Orchestre symphonique de Montréal, Fondation Musée McCord

David Sela
Président du conseil d'administration
Fondation iMusici de Montréal

Mario Welsh
Président du conseil d'administration
Les Violons du Roy et La Chapelle de Québec

Laurent Patenaude
Codirecteur général, directeur artistique
Les Violons du Roy et La Chapelle de Québec

Patrice Savoie
Codirecteur général, directeur administratif
Les Violons du Roy et La Chapelle de Québec

Elliot Lifson
President
Segal Centre for Performing Arts

Lisa Rubin
Artistic & Executive Director
Segal Centre for Performing Arts

Winston McQuade
Président du conseil d'administration
Orchestre Symphonique de Laval

Britta Kröger
Présidente du conseil d'administration
Orchestre Symphonique de Québec

Sébastien Rodrigue
Président-directeur général par intérim
Orchestre Symphonique de Québec

Philippe Brunet
Président du conseil d'administration
Festival Classica

Marc Boucher
Directeur artistique et fondateur
Festival Classica

Deborah Corber
Présidente du conseil d'administration
Orchestre Classique de Montréal

Taras Kulish
Directeur général
Orchestre Classique de Montréal

Boris Brott
Directeur artistique
Orchestre Classique de Montréal

Paolo Cattelan
Président du conseil d'administration
Ensemble Caprice

Sophie Larivière
Co-directrice artistique et membre du conseil d'administration
Ensemble Caprice

Matthias Maute
Directeur artistique, Ensemble vocal Arts-Québec, Concerts noncerto
Co-directeur artistique Ensemble Caprice, Festival Baroque de Montréal

Nadia Moretto
Administratrice du conseil d'administration
Festival Bach de Montréal, Fondation Concours musical international de Montréal

Sylvia L'Écuyer
Présidente du conseil d'administration
La SAMS Société pour les arts en milieux de Santé

Françoise Henri
Directrice générale et artistique
La SAMS Société pour les arts en milieux de Santé

Pierre Gagnon
Président du conseil d'administration
Arion Orchestre Baroque

Mathieu Lussier
Directeur artistique
Arion Orchestre Baroque

Marie-Christine Tremblay
Présidente du conseil d'administration
Les Idées heureuses

Geneviève Soly
Fondatrice, directrice artistique et musicale
Les Idées heureuses

Cláudia Pedroso
Secrétaire du conseil d'administration
Autour de la Flûte, Ensemble Masques

Lucie D'amour
Présidente du conseil d'administration
Clavecin en concert

Luc Beauséjour
Fondateur et directeur artistique
Clavecin en concert

Michel Racette
Président du conseil d'administration
Aramusique | Association de Repentigny pour l'avancement de la musique

Gisèle Côté
Directrice générale et artistique
Aramusique | Association de Repentigny pour l'avancement de la musique

Marie Gagnon
Directrice
Fondation René Malo

Lewis Reford
Président du conseil d'administration
Festival international de jardins, Jardins de Métis, Gaspésie

Alexander Reford
Directeur général
Festival international de jardins, Jardins de Métis, Gaspésie

Michel Paradis
Président du conseil d'administration et co-fondateur
Fondation Grantham pour l'art et l'environnement

Bernard Landriault
Co-fondateur et secrétaire du conseil d'administration
Fondation Grantham pour l'art et l'environnement

Nicolas Métivier
Directeur général
École de Musique Denys-Arcand, Deschambault

Raymond Caron
Konrad Fillion legs testamentaire
École de Musique Denys-Arcand, Deschambault

Patrick Coté
Président du conseil d'administration
Festival Baroque de Montréal

Susie Napper
Fondatrice et co-directrice artistique
Festival Baroque de Montréal

Mika Putterman
Fondatrice et directrice artistique
Autour de la Flûte

Michael Cartile
Président du conseil d'administration
VoxAeterna Festival de la voix de Montréal

Kerry-Anne Kutz
Directrice générale et artistique
VoxAeterna Festival de la voix de Montréal

Denis-Richard Roy
Président du conseil d'administration
Festival de Lanaudière

Xavier Roy
Directeur général
Festival de Lanaudière

Michel Bélanger-Roy
Président du conseil d'administration
Orchestre de l'Agora

Nicolas Ellis
Chef fondateur et directeur artistique
Orchestre de l'Agora

Sandra Hunt
Membre du conseil d'administration
Choeur St. Laurent, Ensemble de violoncelles de Montréal

Elana Ludman
Présidente du conseil d'administration
Musée du Montréal juif

Zev Moses
Directeur général
Musée du Montréal juif

Marie-Claude Prévost
Présidente du conseil d'administration
Concerts Lachine

Richard Turp
Directeur artistique
Concerts Lachine

Saint-Irénée, le 9 février 2022

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
Ministère de la Culture et des Communications
225 Grande-Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Guy Chabot
président et trésorier

André Joli-Coeur
vice-président

Émile Gilbert
vice-président

Françoise Davoine
vice-présidente

Marie Godbout
vice-présidente

Louis Asselin
secrétaire

Louis Bhérer
président sortant

Paul Lafleur
président de la campagne
de financement
« Créateur de talents! »

Jean-Philippe Daigle
Marie-Eve Doyon
Michel Dubé
Yvan Dufour
Isabel Dunnigan
Marie Grégoire
Marc Hervieux
Sylvie Lacerte
Félix-André Têtu
administrateurs

Ginette Gauthier
directrice générale

Paul Fortin
directeur artistique

**OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture
(élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022)
2. Programme Mécénat Placements Culture (augmentation des sommes
consacrées au Fonds Avenir Mécénat Culture)**

Madame le Ministre,

À l'approche de décisions importantes pour le budget 2022-2023, nous souhaitons nous joindre à de nombreux acteurs culturels, à de généreux donateurs, à la Fondation du Grand Montréal et à la Fondation Québec Philanthrope pour vous prier d'augmenter le budget consacré au Programme Mécénat Placements Culture de 5 M\$ à 25 M\$ et d'éliminer la date d'expiration du crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture.

Ces dernières années, ce crédit d'impôt additionnel a été un incitatif des plus importants lors de nos sollicitations. De plus, la création de fonds de dotation, qui vise la pérennité de notre organisation grâce aux programmes d'appariement, a également été une source de motivation pour nos mécènes dont la générosité a été exceptionnelle. Grâce à de tels incitatifs, le milieu culturel a réussi à augmenter le nombre de donateurs intéressés par la culture. La générosité de nos donateurs et les aides financières des gouvernements nous ont véritablement permis de faire face aux impacts de la pandémie.

En cette période de relance du milieu culturel qui a été l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie, il est essentiel que nous puissions compter sur ces programmes pour relever les défis des prochaines années. Nous annexons à la présente deux argumentaires que nous avons soumis en octobre 2021 à votre attention et à celle de Monsieur Éric Girard, ministre des Finances.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.



Guy Chabot, FCPA, FCA
Président



Ginette Gauthier
Directrice générale

P.j.

Saint-Irénée, le 9 février 2022

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances
12, rue St-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3

Guy Chabot
président et trésorier

André Joli-Coeur
vice-président

Émile Gilbert
vice-président

Françoise Davoine
vice-présidente

Marie Godbout
vice-présidente

Louis Asselin
secrétaire

Louis Bhérer
président sortant

Paul Lafleur
président de la campagne
de financement
« Créateur de talents! »

Jean-Philippe Daigle
Marie-Eve Doyon
Michel Dubé
Yvan Dufour
Isabel Dunnigan
Marie Grégoire
Marc Hervieux
Sylvie Lacerte
Félix-André Têtu
administrateurs

Ginette Gauthier
directrice générale

Paul Fortin
directeur artistique

**OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture
(élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022)
2. Programme Mécénat Placements Culture (augmentation des sommes
consacrées au Fonds Avenir Mécénat Culture)**

Monsieur le Ministre,

À l'approche de décisions importantes pour le budget 2022-2023, nous souhaitons nous joindre à de nombreux acteurs culturels, à de généreux donateurs, à la Fondation du Grand Montréal et à la Fondation Québec Philanthrope pour vous prier d'augmenter le budget consacré au Programme Mécénat Placements Culture de 5 M\$ à 25 M\$ et d'éliminer la date d'expiration du crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture.

Ces dernières années, le crédit d'impôt additionnel a été un incitatif des plus importants lors de nos sollicitations. De plus, la création de fonds de dotation, qui vise la pérennité de notre organisation grâce aux programmes d'appariement, a également été une source de motivation pour nos mécènes dont la générosité a été exceptionnelle. Grâce à de tels incitatifs, le milieu culturel a réussi à augmenter le nombre de donateurs intéressés par la culture. La générosité de nos donateurs et les aides financières des gouvernements nous ont véritablement permis de faire face aux impacts de la pandémie.

En cette période de relance du milieu culturel qui a été l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie, il est essentiel que nous puissions compter sur ces programmes pour relever les défis des prochaines années. Nous annexons à la présente deux argumentaires que nous avons soumis en octobre 2021 à votre attention et à celle de Madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.



Guy Chabot, FCPA, FCA
Président



Ginette Gauthier
Directrice générale

P.j.

Québec, le 11 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour le don important en culture

- Élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- Augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

Depuis près de 120 ans, l'Orchestre symphonique de Québec, doyen des orchestres canadiens, réalise sa mission en étant intimement lié aux événements qui marque l'histoire de la ville de Québec et en participant à plusieurs événements d'envergure nationale et internationale. Il crée, en plus des œuvres majeures du répertoire symphonique, de nombreuses œuvres de compositeurs québécois, canadiens et étrangers. Chef de file en éducation et en médiation culturelle, il contribue à la démocratisation de la musique symphonique avec des projets innovants s'adressant à des publics de tous âges et de tous horizons. Il est un des moteurs culturels et économiques dans une capitale qui fait une place importante à la culture et il participe activement à la démocratisation et à la consolidation de l'offre artistique. Partie intégrante de l'écosystème culturel, il favorise le maillage des arts, de l'éducation et des affaires pour assurer sa pérennité et celle des institutions avec qui il travaille en partenariat. Bien ancré dans sa communauté, l'Orchestre symphonique de Québec rayonne au-delà de ses frontières.

Les réalisations de l'Orchestre sont notamment rendues possibles grâce à l'appui essentiel de *Mécénat Musica* qui représente plus de 500 mécènes qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels tel que le nôtre, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires Fondation Québec Philanthrope (FQP), Fondation du Grand Montréal (FGM) et Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) travaillent étroitement en partenariat avec *Mécénat Musica*, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyennes et citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, et il est de plus, unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité de l'Orchestre symphonique de Québec et de l'ensemble des organisations culturelles québécoises, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir activement le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, les mesures suivantes sont proposées:

1. Élimination de la date d'expiration au 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. Augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise sans précédent à laquelle nous sommes confrontés démontre à quel point la culture est essentielle pour les Québécoises et les Québécois. Elle est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous parvenons à saisir cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels comme l'Orchestre symphonique de Québec qui sont appuyés par leurs donateurs feront du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons également à cet argumentaire deux lettres qui ont été soumises précédemment à votre attention et à celle de la ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy. Les signataires de ces lettres regroupent la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation du Grand Montréal, la Fondation communautaire juive de Montréal, 43 organismes culturels, 48 mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

En espérant que vous serez sensible à notre requête et en vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à cette correspondance, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus sincères.



Mme Britta Kröger
Présidente du Conseil d'administration



Mme Astrid Chouinard
Présidente-directrice générale

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



Saint-Edmond-de-Grantham
le 10 février 2022

Monsieur Éric Girard
Ministre des finances
380, rue Saint-Antoine ouest, 5^e étage
Montréal, (Québec) H2Y 3X7

Objet

- Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture
Élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022
- Programme Mécénat Placement Culture
Augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La Fondation Grantham pour l'art et l'environnement est un jeune organisme de bienfaisance œuvrant dans le domaine des arts visuels en lien avec les enjeux environnementaux. Elle est située à Saint-Edmond-de-Grantham dans le Centre du Québec. Sa mission est double. D'une part, elle appuie les productions artistiques et la recherche sur l'art qui se mesurent aux défis environnementaux à l'ère de l'Anthropocène. D'autre part, elle veille à la promotion et à la diffusion de ses activités, notamment auprès des jeunes en milieu scolaire. Tout en portant une attention privilégiée au contexte québécois, la mission de la Fondation s'inscrit dans la rencontre des cultures à l'échelle nationale et internationale.

Grâce au crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture du Gouvernement du Québec, plusieurs donateurs de la première campagne de financement triennale (2019-2021) de la Fondation ont pu bénéficier de ce programme et ont fait en sorte que la Fondation a pu recueillir près de 500 000 \$. Nous nous engageons dans une deuxième campagne de financement 2022-2024. Il est clair qu'en l'absence du crédit d'impôt additionnel pour don important en culture, la Fondation devra réduire de façon importante ses objectifs de levée de fonds.

La pérennité de la Fondation nous tient à cœur et c'est dans ce contexte que nous avons créé un fonds de dotation auprès de la Fondation du Grand Montréal. **Le programme Mécénat Placement Culture est essentiel à notre démarche.**

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant et pour les générations à venir, nous vous proposons les mesures suivantes :

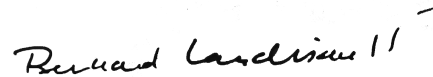
- l'élimination de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture;
- **l'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture (de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année).**

Les dons majeurs en culture et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placement Culture sont garants de la stabilité des organismes culturels québécois, voire même de leur survie.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments les plus sincères.



Michel Paradis
Cofondateur et
Président du conseil



Bernard Landriault
Cofondateur et
Vice-président du conseil

c.c. Madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

1411 rue Blanchard, Saint-Edmond-de-Grantham (Québec), J0C 1K0

Montréal, le 11 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

L'Orchestre symphonique de Laval est l'un des plus importants organismes artistiques de la région lavalloise. Fondé en 1984, il est formé de cinquante-trois musiciens professionnels diplômés des conservatoires et universités du Québec. L'Orchestre est aujourd'hui dirigé par Alain Trudel, l'un des chefs les plus recherchés du Canada.

Mi-2019 l'OSL avait aucun « fonds à perpétuité » pour l'avenir. Depuis le début la pandémie, l'OSL a bénéficié de l'aide de mécènes qui ont généreusement contribué à son « fonds à perpétuité » Mécénat Musica avec la Fondation du Grand Montréal à travers des dons de 25 000 \$ et plus, des mécènes et des fondations qui ont souhaité maximiser stratégiquement le potentiel de leur don en investissant dans la pérennité de l'OSL.

Grace aux trois éléments ensemble : le crédit d'impôt culturel, les appariements du mouvement Mécénat Musica et l'appariement du Mécénat Placements Culture, aujourd'hui l'OSL est bénéficiaire d'un fonds à perpétuité de plus que \$1.5 million avec la Fondation du Grand Montréal.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité de l'OSL et d'autres organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,

Le président du conseil d'administration,
Winston McQuade



c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Le président du conseil d'administration,



Winston McQuade

Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Mécénat Musica représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants de 25 000 \$ pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement.

Le *crédit d'impôt additionnel de 25 % du Revenu Québec pour un premier don important en culture* a eu des retombées positives pour nos organismes. Plus de 400 donateurs y ont contribué 25 000 \$ depuis 2013.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose la mesure suivante:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture, OU (si impossible)

2. Extension du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture, pour un troisième période de cinq (5) années, jusqu'au 31 décembre 2027

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations, nous les signataires :

Le président du conseil d'administration,



Winston McQuade

Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Montréal, le 12 février 2022

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

En vue de la préparation du budget 2022-2023 du gouvernement du Québec, nous souhaitons nous joindre à la Fondation du Grand Montréal et à la Fondation Communautaire Juive de Montréal, de même qu'à de nombreux autres intervenants du milieu culturel, afin de vous prier d'augmenter le budget consacré au Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ à 25 M\$ par année et d'éliminer la date d'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture.

Ce programme de mécénat et ce crédit d'impôt additionnel sont des atouts importants dans l'obtention de donations dans le milieu culturel, notamment dans le secteur des arts de la scène. La force de ce secteur culturel est liée aux aides financières gouvernementales mais aussi à la générosité des donateurs. Ces incitatifs du Gouvernement du Québec ont permis l'obtention de donations de sommes importantes qui contribuent à l'essor des arts de la scène au Québec. Pour ces raisons, le maintien du crédit d'impôt additionnel pour don important en culture et l'augmentation des fonds du Programme Mécénat Placements Culture nous semblent nécessaires.

Grandement affecté par la pandémie, le milieu culturel entreprend sa relance et se projette dans l'avenir. L'essor des arts de la scène au Québec ainsi que leur pérennité passent notamment par le maintien de ces programmes gouvernementaux qui encouragent le mécénat privé.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Lisa Rubin
Directrice artistique et générale



Sylvi Plante
Présidente du Conseil d'administration

c.c. Mme Nathalie Roy, Ministre de la Culture et des Communications
c.c. Mme Christine Saint-Pierre, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications



**Jardins
de Métis**

Festival international de jardins

Grand-Métis, le 14 février 2022

Monsieur Éric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture, qui inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques, est bénéfique pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Les Amis des Jardins de Métis et le Festival international de jardins sont des organismes de charité enregistrés qui comptent sur les différents programmes gouvernementaux qui encouragent les dons en culture, dont Mécénat Placements Culture.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,

Alexander Reford

Directeur

Jardins de Métis

Festival international de jardins

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Mécénat Marchand

Montréal, le 11 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

Je siége sur le Conseil d'administration de Festival Classica et oeuvre sur différents comités auprès de plusieurs organismes culturels en musique classique.

Avec ma conjointe, nous sommes les mécènes en résidence de Mécénat Musica aident les donateurs à joindre le programme afin d'encourager une vie culturelle fructueuse au sein de la communauté, et ce, pour des générations à venir. Nous avons nous-mêmes contribué au programme Mécénat Musica en tant que mécènes. Nos efforts de collaboration ont permis l'adhésion de plus que 100 mécènes créant 16 \$ million de capital à perpétuité pour le bénéfice de 18 organismes culturels.

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

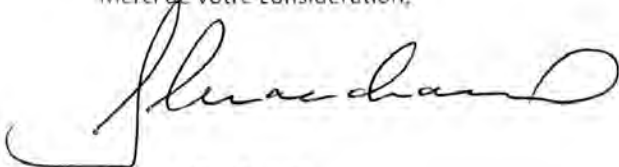
Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,



Jacques Marchand

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Mécénat Marchand

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7.

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre:

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Jacques Marchand



Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances



VOX AETERNA
6 Bayview, Pointe-Claire, Qc, H9S 5C2

Montréal, le 8 février 2022

Monsieur Eric Girard, Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Depuis presque 10 ans, notre communauté, notre public, nos donateurs et nos partenaires, sont au cœur de notre mission. Dans le cadre de la réouverture des salles de spectacle, Voix éternelles/Vox Aeterna qui présente le Festival de la Voix, comme bien d'autres organismes, réinvite les Québécoises et Québécois à retrouver la musique dans les salles et à participer ainsi à la relance du milieu culturel. Mais au cours de la dernière année notre milieu a également bénéficié du soutien inestimable des citoyens qui l'ont soutenu par l'entremise de dons.

Depuis le début la pandémie, notre Festival de la Voix et les artistes que nous soutenons ont également bénéficié de l'aide de mécènes qui ont généreusement contribué à notre « Fonds à perpétuité » à travers des dons de 25 000 \$ et plus, des mécènes et des fondations qui ont souhaité maximiser stratégiquement le potentiel de leur don en investissant dans la pérennité de Voix éternelles/Vox Aeterna.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels. Merci de votre considération,

Le président du conseil d'administration,
Michael Cartile

Directrice artistique
Kerry-Anne Kutz

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



VOX AETERNA
6 Bayview, Pointe-Claire, Qc, H9S 5C2

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

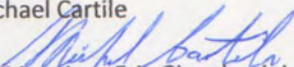
Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Le président du conseil d'administration,
Michael Cartile


Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

BORIS BROTT O.C.

Montréal, le 8 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Merci de votre considération,



Directeur Artistique, Orchestre classique de Montréal,

Boris Brott O.C., O.Ont., O.Que., D.Mus., LL.D., F.R.S.A., Kt. St J.

Founding Conductor, National Academy Orchestra of Canada

Directeur artistique, Orchestre classique de Montréal, Montréal, Canada

Founding Music Director and Laureate Conductor New West Symphony, Los Angeles

Principal Guest Conductor Petruzzelli Theatre, Bari, Italy

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



Montréal, le 10 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Pour Arion Orchestre Baroque qui en est à sa 41^e saison musicale cette année, les dernières années ont été, comme pour l'ensemble du milieu des arts vivants, particulièrement exigeantes. Fort d'un bassin d'abonnés fidèles et généreux et bien soutenus par les mesures d'exceptions mises en place par les différents conseils des arts, Arion a pu traverser la pandémie sans perdre trop de plumes. Ce sont cependant les dons reçus dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture et le crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture qui nous ont permis de constituer un fonds à perpétuité qui constituera un socle de financement solide pour développer nos prochaines saisons plus sereinement, de façon à être en mesure d'affronter d'éventuelles crises comme celle que nous venons de traverser.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, nous souhaiterions proposer les mesures suivantes :

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération,

Le président du conseil d'administration,

Pierre Gagnon

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

ENSEMBLE CAPRICE 30^{ans} years

Montréal, le 8 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec *Mécénat Musica*, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme *Mécénat Placements Culture* sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

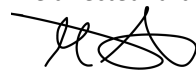
Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération.

Le président du conseil d'administration,


Paolo Cattelan

Le directeur artistique,


Matthias Maute

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Le président du conseil d'administration,


Paolo Cattelan

Le directeur artistique,


Matthias Maute

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances



Montréal, le 8 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec *Mécénat Musica*, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme *Mécénat Placements Culture* sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir *Mécénat Culture* de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Samet". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

Président du conseil d'administration

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Samet". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right from the end of the name.

Président du conseil d'administration

c. c. Mme Eric Girard, ministre des finances

Montréal, le 11 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

Élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

Augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec *Mécénat Musica*, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme *Mécénat Placements Culture* sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

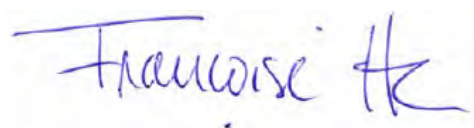
Merci de votre considération,

La présidente du conseil d'administration



Sylvia L'Écuyer, C.M.

La directrice générale et artistique



Françoise Henri

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

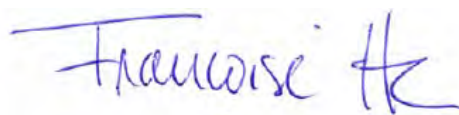
La présidente du conseil d'administration



Sylvia L'Écuyer, C.M.

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

La directrice générale et artistique



Françoise Henri



Par courriel

Montréal, le 8 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

L'Orchestre Symphonique de Longueuil est un organisme phare en Montérégie et son financement se fait par les subventions gouvernementales, les commanditaires et les dons. Les dernières années ont été difficiles et vous êtes à même de le constater. Cependant, dans le milieu culturel, nous aurons besoin d'avoir une vision à long terme et surtout l'accès à des outils de financement stables et prévisibles. Nous aurons besoin d'aide pour parvenir à maintenir notre institution en vie. Nous avons eu l'opportunité d'avoir accès à Mécénat Musica et nous souhaitons pouvoir compter sur cette structure de financement qui rassure nos grands donateurs et amène aussi un apport important dans la pérennité d'un financement. L'apport des deux paliers de gouvernement dans cette structure aide à mobiliser des mécènes dans le développement et l'évolution de nos organismes culturels.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec Mécénat Musica, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance. Orchestre Symphonique de Longueuil a réussi à mobiliser des citoyens

de la Montérégie, car le programme n'était pas très bien connu. C'est un outil de financement incroyable et l'apport des paliers gouvernementaux à ce chapitre est capital et encourage le mécénat. Le mécénat débute chez les francophones et Mécénat Musica est structuré pour assurer la confiance et les résultats.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

Vous nous avez demandé d'innover, d'avoir une approche différente, d'essayer des nouveaux concepts, nous ne pourrions maintenir cette orientation que si nous avons un financement prévisible et stable dans le futur.

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,



Jean-Marc Léveillé, Fellow CRIA
Directeur général

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications
c.c. Alexandre Da Costa

156 boul. Churchill Greenfield Park J4V 2M3



PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels. L'Orchestre symphonique de Longueuil en bénéficie et nous en sommes très reconnaissants.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes. Cette approche a mobilisé des gens d'affaires de la Montérégie à s'impliquer avec l'Orchestre symphonique de Longueuil.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec dont plusieurs mécènes de la Montérégie qui ont découvert le programme. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde. Les mécènes de la Montérégie commencent à découvrir le programme. Cela nous encourage pour l'avenir.

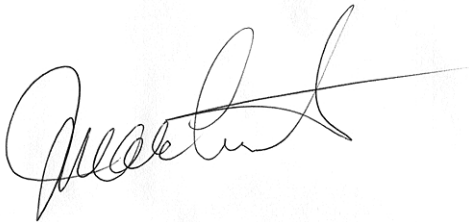
Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,



Jean-Marc Léveillé Fellow CRIA
Directeur général
Orchestre symphonique de Longueuil

C.C Alexandre Da Costa



Musée Holocauste Montréal
Montreal Holocaust Museum

Montréal, le 8 février 2022

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture
élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture - augmentation
du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec Mécénat Musica, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas comme l'actuelle pandémie. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

STEVEN
CUMMINGS
PRÉSIDENT FONDATEUR
FOUNDING PRESIDENT

RICHARD
SCHNURBACH
PRÉSIDENT
PRESIDENT

DOROTHY
ZALCMAN HOWARD
PRÉSIDENTE SORTANTE
IMMEDIATE PAST PRESIDENT

JENNIFER
CARTER
VICE-PRÉSIDENTE
VICE-PRESIDENT

JEAN-GUY
GOURDEAU
TRÉSORIER
TREASURER

JUDY
GARDOS-BERGMAN
SECRETARIE
SECRETARY

ADAM
ATLAS
CONSEILLER LÉGAL
LEGAL COUNSEL

DANIEL
AMAR
DIRECTEUR GÉNÉRAL
EXECUTIVE DIRECTOR

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,

Le Directeur général,
Daniel Amar

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



MUSÉE du
MONTRÉAL
JUIF

Montréal, le 12 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture apporte du sens, un sentiment d'appartenance et de vivre-ensemble dans des moments opportuns, et protège notre société contre la division et le mécontentement lorsque d'importants défis surgissent. Au cours de ces dix dernières années, notre musée et notre centre culturel ont permis de construire un pont entre tous les citoyens leur permettant d'interagir avec cette culture Juive Québécoise particulièrement unique qui a su s'épanouir ici, à Montréal, pendant des centaines d'années. En pleine croissance, notre organisation est dirigée par de jeunes personnes motivées souhaitant impliquer d'autres jeunes membres de la société à se rassembler, apprendre et créer de nouvelles expériences culturelles pour le plus grand bien de tous.

En dépit de notre petite taille, notre organisation a réussi à créer, il y a 14 mois, un modèle permettant notre stabilité sur le long-terme en réalisant un fonds de dotation. Depuis, le tout particulier crédit d'impôt additionnel pour don important en culture a joué un rôle crucial dans la construction de notre fonds et a permis d'attirer un soutien jusqu'alors inespéré. En bref, notre fonds permet à nos bienfaiteurs d'avoir confiance en notre avenir, et nous n'aurions pas pu le concrétiser sans ce crédit d'impôt spécial et le potentiel des fonds correspondants via le Programme Mécénat Placements Culture.


Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération,


Directeur général,
Zev Moses

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Directeur général,

Zev Moses

Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances



Théâtre du Rideau Vert

Montréal, le 14 février 2022

355, RUE
GILFORD

MONTRÉAL
QUÉBEC

H2T 1M6

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
PAR COURRIEL

OBJET :

- 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture**
 - Élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022
- 2. Programme Mécénat Placements Culture**
 - Augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

Le Théâtre du Rideau Vert a connu des moments difficiles au fil de son histoire; les dons des particuliers ont joué et jouent encore un rôle indispensable pour assurer sa pérennité. Ces récentes années, nous avons pu créer un fonds de dotation auprès de la Fondation du Grand Montréal, ce qui nous assure d'importants revenus de placements. Notre ambition est de constituer un fonds à la hauteur de plusieurs millions de dollars. Ce placement à perpétuité est un incitatif important pour la sollicitation de dons auprès des particuliers.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel, maintenant et pour les générations à venir, nous souhaitons vous proposer les mesures suivantes:

1. Élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. Augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La présente crise montre combien la culture est essentielle au Québec, et à quel point le public s'est ennuyé d'elle pendant, entre autres, les fermetures des salles. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs transformeront le Québec en un chef de file mondial de la culture... à perpétuité!

En terminant, sachez que nous appuyons sans réserve les représentations faites auprès de votre ministère par la Fondation Mécénat Musica.

Merci de votre considération,

Céline Marcotte
Directrice générale

CC : Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



Théâtre du Rideau Vert

Octobre 2021

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

PAR COURRIEL

355, RUE
GILFORD

MONTRÉAL
QUÉBEC

H2T 1M6

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité!

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Céline Marcotte
Directrice générale

CC : Monsieur Eric Girard, ministre des Finances



Taras Kulish <directeur@orchestre.ca>

Taras Kulish <directeur@orchestre.ca>

Mon, Feb 14, 2022 at 3:41 PM

To: consultations@finances.gouv.qc.ca, ministre@mcc.gouv.qc.ca, Christine.St-Pierre.ACAD@assnat.qc.ca

Cc: Deborah Corber <deborah@corberconsulting.ca>, "Carrier, Joel" <Joel.Carrier@bmo.com>, Boris Brott <borisbrott@gmail.com>

OBJET :

1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture : élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture : augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre, Mme Roy, et Mme Saint-Pierre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la **Fondation du Grand Montréal (FGM)**, la **Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)** et la **Fondation Québec Philanthrope (FQP)** travaillent en partenariat avec Mécénat Musica, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Cette lettre représente notre organisme, l'**Orchestre classique de Montréal** et son conseil d'administration, et fut envoyée par trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,



Boris Bott, O.C., O.Q., O.Ont. D.Mus., LL.D., F.R.S.A.
Directeur artistique, OCM



Taras Kulish
Directeur général - Executive Director
ORCHESTRE CLASSIQUE DE MONTRÉAL
5459 Earnscliffe, Mtl, Qc H3X 2P8
Bureau-Office: 514-487-5190 - Cell: 514-703-2032
[Facebook](#) - [Instagram](#) - [Twitter](#)



82e saison - FEMMES d'EXCEPTION

ÉCHOS DES STEPPES

		
KAREN DONNELLY Trompette	SERHIY SALOV Piano	LARYSA KUZMENKO Compositrice

15 FÉV 2022, 19h30
Salle Pierre-Mercure

Deschambault, le 14 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

L'École de musique Denys-Arcand est une institution d'enseignement et de diffusion de la musique située dans le couvent des sœurs de la Charité de Deschambault. Fondée en 1994 par un groupe de citoyens désirant conserver la vocation éducative et musicale de l'institution – dont madame Élise Paré –, l'École avait pour objectif d'offrir en région des cours de qualité équivalente à ce qui est offert dans les grandes centres urbains.

Depuis 2020, l'École est dotée d'un « fonds à perpétuité » pour l'avenir. À ce jour, le fonds nous a surtout permis de faire face à la pandémie en maintenant les professeurs à l'emploi et en motivant les élèves à poursuivre leurs cours. L'avenir de l'École est assuré, et il est primordial que des mécènes qui souhaitent maximiser stratégiquement le potentiel de leur don puissent investir dans la pérennité de l'École.

Grace aux trois éléments ensemble : le crédit d'impôt culturel, les appariements du mouvement Mécénat Musica et l'appariement du Mécénat Placements Culture, l'ÉMDA est bénéficiaire d'un fonds à perpétuité de plus de plus de 500 000\$.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité de l'ÉMDA et d'autres organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes :

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Très cordialement,



Diane Vincent
Présidente du conseil d'administration

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fondations communautaires la *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

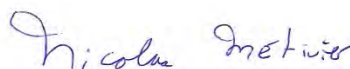
Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Le président du conseil d'administration,



Diane Vincent

Le directeur de l'École de Musique Denys-Arcand,



Nicolas Métivier

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

École de Musique Denys-Arcand : 4-115, rue de l'Église, Deschambault (QC), GOA 1S0

Québec, le 15 février 2022

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Président

M. Jean Houde
Président du conseil
BANQUE NATIONALE

Vice-présidente

Mme Agnès Maltais
Administratrice de sociétés

Trésorière

Mme Suzanne Gingras, CPA, CA
Administratrice de sociétés

Secrétaire

Mme Patricia-Ann Laughrea
Professeur titulaire
Département d'ophtalmologie et
d'otorhinolaryngologie
FACULTÉ DE MÉDECINE DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL

Administrateurs et
administratrices

M. Jeannot Blanchet
Associé, Certification et
Services-conseils
DELOITTE

M. François Ducharme
Associé fondateur, directeur général du
bureau de Québec
TACT

M^r Claude Samson
Administrateur de sociétés

Mme Mathilde Szazar Galarneau
Gestionnaire de portefeuille
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE –
GESTION DE PATRIMOINE

Codirecteur général -
Directeur artistique

M. Laurent Patenaude

Codirecteur général -
Directeur administratif

M. Patrice Savoie

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Objets :

1. **Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture – élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022 ;**
2. **Programme Mécénat Placements Culture – augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M \$ à 25 M \$ par année.**

Monsieur le Ministre,

Plus que jamais, et tout spécialement après avoir traversé la crise que nous connaissons, les arts et la culture ont besoin du soutien essentiel des mécènes. Ceux-ci font une grande différence dans le rayonnement d'une organisation comme celles des Violons du Roy, que ce soit ici ou à l'étranger, comme en font foi nos 53 tournées internationales. Nous croyons donc que l'excellent Programme Mécénat Placements Culture doit être poursuivi et enrichi pour assurer la pérennité de nos institutions culturelles.

Nous proposons donc et appuyons les demandes suivantes :

- 1) Que le programme soit prolongé au-delà de la date butoir du 31 décembre 2022 ;
- 2) Que le programme soit bonifié - plafond annuel qui passerait de 250 000\$ à 500 000\$.

La philanthropie est appelée à jouer un rôle de plus en plus névralgique au sein des organisations culturelles et le programme Mécénat Placements Culture est une façon remarquable d'appuyer cette précieuse action citoyenne. Tous les défis que nous connaissions avant la pandémie ont tous gagné en ampleur depuis. Le soutien des mécènes devient impératif et Mécénat Placements Culture devient un puissant outil pour convaincre les mécènes de différentes générations à investir dans l'avenir d'une organisation comme la nôtre et pour la sauvegarde de la culture. De nouveaux fonds dédiés créés pour Les Violons du Roy par des mécènes réitèrent cette logique.

En vous remerciant à l'avance de votre écoute et de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.



Patrice Savoie
Codirecteur général – Directeur administratif



Laurent Patenaude
Codirecteur général – Directeur artistique

Québec, le 15 février 2022

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
800 - 1435, rue de Bleury
Montréal (Québec) H3A 2H7

Président
M. Jean Houde
Président du conseil
BANQUE NATIONALE

Vice-présidente
Mme Agnès Maltais
Administratrice de sociétés

Trésorière
Mme Suzanne Gingras, CPA, CA
Administratrice de sociétés

Secrétaire
Mme Patricia-Ann Laughrea
Professeur titulaire
Département d'ophtalmologie et
d'otorhinolaryngologie
FACULTÉ DE MÉDECINE DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL

Objets :

1. **Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture – élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022 ;**
2. **Programme Mécénat Placements Culture – augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M \$ à 25 M \$ par année.**

Madame la Ministre,

Administrateurs et
administratrices

M. Jeannot Blanchet
Associé, Certification et
Services-conseils
DELOITTE

M. François Ducharme
Associé fondateur, directeur général du
bureau de Québec
TACT

M^e Claude Samson
Administrateur de sociétés

Mme Mathilde Szaraz Galarneau
Gestionnaire de portefeuille
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE –
GESTION DE PATRIMOINE

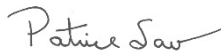
Plus que jamais, et tout spécialement après avoir traversé la crise que nous connaissons, les arts et la culture ont besoin du soutien essentiel des mécènes. Ceux-ci font une grande différence dans le rayonnement d'une organisation comme celles des Violons du Roy, que ce soit ici ou à l'étranger, comme en font foi nos 53 tournées internationales. **Nous croyons donc que l'excellent Programme Mécénat Placements Culture doit être poursuivi et enrichi pour assurer la pérennité de nos institutions culturelles.**

Nous proposons donc et appuyons les demandes suivantes :

- 1) Que le programme soit prolongé au-delà de la date butoir du 31 décembre 2022 ;
- 2) Que le programme soit bonifié - plafond annuel qui passerait de 250 000\$ à 500 000\$.

La philanthropie est appelée à jouer un rôle de plus en plus névralgique au sein des organisations culturelles et le programme Mécénat Placements Culture est une façon remarquable d'appuyer cette précieuse action citoyenne. Tous les défis que nous connaissions avant la pandémie ont tous gagné en ampleur depuis. Le soutien des mécènes devient impératif et Mécénat Placements Culture devient un puissant outil pour convaincre les mécènes de différentes générations à investir dans l'avenir d'une organisation comme la nôtre et pour la sauvegarde de la culture. De nouveaux fonds dédiés créés pour Les Violons du Roy par des mécènes réitèrent cette logique.

En vous remerciant à l'avance de votre écoute et de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.



Patrice Savoie
Codirecteur général – Directeur administratif



Laurent Patenaude
Codirecteur général – Directeur artistique

Montréal, le 12 février 2022

PAR COURRIEL

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Saisissez d

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec *Mécénat Musica*, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme *Mécénat Placements Culture* sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !



Fondation
JM Canada

Nous joignons à cette lettre deux argumentaires à cet effet que nous avons soumis en octobre 2021 à votre attention et à celle de madame Nathalie Roy, ministre de la culture et des communications.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à cette requête et nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre plus haute considération.

Nathalie Allen, CPA, CMA
Directrice des services financiers

Cc. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications
Mme Christine St-Pierre, porte-parole officielle en matière de culture et de communications

Octobre 2021

PAR COURRIEL

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 2H7

OBJET : Programme Mécénat Placements Culture

Madame la Ministre,

Les fonds communautaires *Fondation du Grand Montréal (FGM)*, la *Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ)* et la *Fondation Québec Philanthrope (FQP)* travaillent en partenariat avec les particuliers, les familles et les organismes communautaires qui représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le programme d'appariement *Mécénat Musica (MM)* représente plus de 400 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants (25 000 \$ ou plus) pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 40 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Le programme d'appariement *Mécénat Placements Culture (MPC)* du ministère de la Culture et des Communications (MPC) a eu des retombées positives pour nos organismes.

Plus de 400 donateurs y ont contribué au programme MM pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes MM
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme MPC (dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac)

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin de restaurer le moyen de pourcentage d'appariement de MPC reçu par les organismes à 200% (comme 2019) et d'encourager les mécènes d'investir plus dans le secteur culturel pour assurer la culture maintenant et pour les générations à venir, on vous propose :

Augmentation du FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$ par année (tel que demandé au Ministre le 4 avril 2020 et le 9 février 2018).

L'augmentation pourrait se faire par une augmentation de la taxe culturelle sur le tabac, par l'élargissement de la taxe sur tabac pour inclure une taxe culturelle sur la marijuana ou par d'autres fonds à la disposition du ministre.



La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération. Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Le président du conseil d'administration,



Richard Lupien

Ainsi que,

- Trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal)
- 43 organismes culturels
- 48 importants mécènes de la culture
- 81 administrateurs d'organismes culturels.

Cc. Monsieur Eric Girard, ministre des Finances

Montréal, le 10 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec Mécénat Musica, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme Mécénat Placements Culture sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Nous joignons à cet argumentaire deux lettres dont les signataires comprennent trois fondations communautaires (la Fondation du Grand Montréal, la Fondation Québec Philanthrope, la Fondation communautaire juive de Montréal), 43 organismes culturels, 48 importants mécènes de la culture et 81 administrateurs d'organismes culturels.

Merci de votre considération,



La présidente du conseil d'administration,
Marie-Christine Trottier

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Montréal, le 10 février 2022

Monsieur Eric Girard

Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : 1. Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture

- élimination de la date d'expiration du 31 décembre 2022

2. Programme Mécénat Placements Culture

- augmentation du Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année

Monsieur le Ministre,

La culture inclut tous les arts vivants et de la scène, la musique, les festivals, le théâtre, les arts visuels, les musées, la danse et toutes ses formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 500 mécènes (particuliers et familles) qui ont fait des dons importants pour des fonds à perpétuité, au profit de plus de 45 organismes culturels, soutenant plus de 4 000 artistes annuellement. Les fondations communautaires la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation communautaire juive de Montréal (FCJ) et la Fondation Québec Philanthrope (FQP) travaillent en partenariat avec *Mécénat Musica*, les particuliers et les familles, et représentent des centaines de fonds culturels pour les mécènes et les organismes culturels.

Le mouvement *Mécénat Musica* est porté par les citoyens du Québec. Il constitue un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Les dons majeurs en culture, et la bonification des fonds de dotation par le programme *Mécénat Placements Culture* sont garants de la stabilité des organisations culturelles québécoises dans la durée, leur permettant d'être mieux outillés pour affronter les crises et les aléas, tels que la pandémie que nous traversons. Ils sont également des incitatifs essentiels pour impliquer les citoyens dans la relance.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel maintenant, mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les mesures suivantes:

1. Élimination de la date de l'expiration du 31 décembre 2022 du crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un don important en culture ;
2. L'augmentation des sommes consacrées aux Fonds Avenir Mécénat Culture de 5 M\$ par année à 25 M\$ par année.

La crise montre combien la culture n'est pas qu'un simple « divertissement » mais qu'elle est essentielle au Québec. La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Si nous saisissons cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs vont faire du Québec le chef de file mondial de la culture... à perpétuité !

Merci de votre aimable considération,



Richard Turp
Directeur artistique
Concerts Lachine

c. c. Mme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

c. c. Mme Christine Saint-Pierre, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

From: Richard Prytula
Sent: April-30-20 7:48 AM

To: 'Éric Girard'

Cc: 'François Legault'; 'Nathalie Roy'; 'Pierre Fitzgibbon'; 'Christian Dubé'; 'Jean Boule'

BCC : Pierre Côté (Pierre.cote@finances.gouv.qc.ca); Marc Sirois (Marc.sirois@finances.gouv.qc.ca); François Leclerc (Francois.leclerc@finances.gouv.qc.ca); Marie Gendron <marie.gendron@mcc.gouv.qc.ca>; Dominique-Valérie Malack <Dominique.malack@mcc.gouv.qc.ca>; Louise Chamberland (Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca); Sandy Boutin (Sandy.boutin@mcc.gouv.qc.ca)

Subject: **Mécènes pour garder la culture en santé dans cette crise** - [Rencontre du milieu culturel le 21 avril](#)

Monsieur le Ministre Girard,

La culture inclut la musique, la danse, le théâtre, les musées, etc., et toutes ces formes artistiques sont bénéfiques pour notre bien-être et pour notre santé sociale et mentale. Les arts et la culture définissent qui nous sommes en tant que société, tout en nous comblant de bonheur.

Mécénat Musica représente plus de 400 mécènes (individus et familles) qui ont fait des dons importants de 25 000 \$, 250 000 \$ ou 2 500 000 \$ pour des fonds à perpétuité, soit un total de 50 000 000 \$, au profit de 35 organismes culturels, soutenant ainsi plus de 4000 artistes annuellement (cf. liste des mécènes et organismes ci-jointe).

Plus de 400 donateurs y ont contribué pour les trois raisons suivantes :

- Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un premier don important en culture, plafonné à 25 000 \$,
- Appariement de leurs dons à perpétuité par des familles mécènes (cf. [Mécénat Musica](#)),
- Appariement de leurs dons à perpétuité par le programme Mécénat Placements Culture (MPC) du ministère de la Culture et des Communications, dont le montant annuel de 5 M \$ par année est financé via une taxe culturelle sur le tabac.

Le mouvement Mécénat Musica est porté par les citoyens du Québec. Il constitue non seulement un changement majeur en philanthropie culturelle, mais il est aussi unique au monde.

Afin d'encourager les mécènes à continuer à soutenir le secteur culturel et à garder ainsi la culture en santé, non seulement maintenant mais aussi pour les générations à venir, on vous propose les trois mesures suivantes:

1. Crédit d'impôt additionnel de 25 % pour un deuxième don important en culture jusqu'au 31 décembre 2022,
2. Augmentation du *FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE* déjà financé par la taxe sur le tabac, afin de faire passer l'appariement annuel de MPC pour les dons à perpétuité de 5 M \$ à 25 M \$

3. Un don à perpétuité en argent de 25 000 \$ (coût net de 6 750 \$ ou 5 425 \$) par le premier ministre et les ministres des Finances, de la Culture et de l'Économie, ainsi que par le président du Conseil du trésor (présent à la rencontre du milieu culturel le 21 avril dernier) à un organisme culturel qui leur tient à cœur (cf. [Mécénat Musica Mécènes](#)).

La crise du COVID-19 montre combien la culture est essentielle au Québec. Notre but est de créer un capital de plus de 100 millions de dollars. Si nous saisissons maintenant cette opportunité entrepreneuriale, les organismes culturels qui sont appuyés par leurs donateurs et les programmes d'appariement vont faire de Montréal et du Québec les chefs de file mondiaux de la culture... à perpétuité !

Merci de votre considération,

Richard Prytula
Mécène anonyme
Président du conseil d'administration
[Fondation Mécénat Musica](#)
Mobile 514 773-6002

Mécénat Musica veut garder la culture en santé ... à perpétuité.

Le 9 février 2018

PAR COURRIER

Monsieur Carlos J. Leitão

Ministre des Finances

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7

**OBJET : Crédit d'impôt additionnel pour don important en culture,
Programme de Mécénat Placement Culture**

Monsieur le ministre Leitão,

Nous représentons 13 organismes qui ont reçu récemment plusieurs dons importants pour lesquels les donateurs ont bénéficié du crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture.

Cette mesure fiscale a eu des retombées positives pour nos organismes et nous espérons que d'autres donateurs pourront en profiter dans le futur afin de permettre à d'autres organismes culturels d'augmenter et de diversifier leurs sources de financement.

Le crédit d'impôt additionnel pour un don important en culture a pris fin le 31 décembre 2017. Compte tenu du succès de cette mesure fiscale et afin de contribuer davantage à l'accroissement du nombre de nouveaux donateurs et de grands donateurs pour le domaine culturel, nous sommes d'avis qu'il est important que ce crédit soit prolongé, au minimum pour cinq (5) années supplémentaires.


Les organismes comme les nôtres ont encouragé cette mesure fiscale. Nous avons aussi fait appel au mécanisme d'appariement du programme Mécénat Placement Culture (MPC) afin de diriger ces dons vers des fonds de dotation visant à assurer la pérennité de nos organismes. Le succès de ce programme a dépassé largement les attentes, il est donc plus que nécessaire que le montant alloué à MPC augmente de façon significative. Nous demandons donc que le budget annuel passe de 5M\$ à 25M\$ afin d'éliminer le retard accumulé et ainsi assurer la disponibilité des fonds nécessaires pour les organismes supportés par ces généreux mécènes.

La culture est l'un des fondements du Québec et de son identité. Nous espérons que vous serez sensible à notre demande et que vous prolongerez cette mesure fiscale indispensable pour le développement philanthropique du secteur des arts et de la culture.

Vu l'importance et la nature de la requête, nous demandons donc une rencontre dans les 2 prochaines semaines avec vous et la ministre de la Culture et des Communications, madame Marie Montpetit. Madame Ginette Gauthier, directrice générale du Domaine Forget entrera en contact avec votre cabinet pour cédule cette rencontre.

Veuillez agréer nos meilleures salutations, nous les signataires :

Louise St-Pierre
Présidente du conseil d'administration
Domaine Forget de Charlevoix



Ginette Gauthier
Directrice Générale
Domaine Forget de Charlevoix



Richard Lupien
Président
Fondation Jeunesses Musicales, ProMusica, Fondation CMIM



Erik C. Ryan
Président du conseil d'administration
Orchestre Métropolitain



Jean R. Dupré
Président et Directeur Général
Orchestre Métropolitain



Bitá Cattelan
Présidente du conseil d'administration, Ensemble Caprice
Directrice, Grands Ballets Canadiens et Fondation Musée McCord



Richard Prytula
Président des conseil de
Ensemble Masques, Autour de la Flûte, Ensemble vocal Arts-Québec, Concerts noncerto,
Fondation Mécénat Musica



Cc Madame Marie Montpetit
Ministre de la Culture et des Communications
1435 rue de Bleury bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7